



Réunion ZAP

Professeurs documentalistes

Mérignac-Pessac

Lundi 30 avril 2018 - Collège Les Eyquems - Mérignac

Programme

9h15-9h30 -Accueil

9h30-10h00 -Présentation de la journée / Échanges

-Mise à jour de la liste des coordonnées

10h00-11h45 -Compte-rendu des réunions des référents ZAP du 13 juin et du 30 novembre 2017

-Echanges et commentaires...

11h45-12h30 -Tour de table et réflexion sur les actions mises en place dans chaque établissement sur le rapprochement CDI/Vie scolaire et plus globalement sur la mise en oeuvre de l'EMI dans le cadre du climat scolaire.

12h30-13h30 Repas

13h30-16h30 Atelier "Réflexion autour des espaces documentaires dans le cadre du climat scolaire"
(techniques de co-design et de créativité +) **animé par Aude Thépault et Anne Lavigne (Canopé 33)**

Compte-rendu réunion référents ZAP du 13 juin 2017

animée par Mme Fanthou, IA-IPR Vie scolaire et L. Méguenine

Bibliothèque de Mériadek - Bordeaux

-Infographie bilan rencontres ZAP :

<https://create.piktochart.com/output/22903021-bilan-zap-2016-2017>

➤ **Proposition EMI : en 6e mettre l'accent sur le prélèvement de l'information / en 4e accent sur la publication**

-Circulaire de mission des professeurs documentalistes Mars 2017 : Présentation de Mme Fanthou

<https://drive.google.com/open?id=1RiO3gKmvsh1ixksJ-lsdF8BGobHaEKQQ>

-Présentation des ressources en ligne de la bibliothèque Mériadek :

Portail BIB en ligne consultable si on est inscrit dans une bibliothèque de la métropole

<http://mediatheques.bordeaux-metropole.fr/>

Séléné : accès libre aux ressources patrimoniales numérisées

<http://bibliotheque.bordeaux.fr/in/le-patrimoine/bibliotheque-numerique>

Compte-rendu réunion référents ZAP du 13 juin 2017

-Intervention de Valentine Mazurier, prof doc au collège Jacques Ellul et docteur en Sciences de l'Information et de la Communication :

Travaille sur l'espace de la documentation et sur l'articulation espace physique/espace numérique

<http://www.revue-cossi.info/auteurs/571-mazurier-valentine>

Voir la revue Diversité : <https://www.reseau-canope.fr/notice/diversite-n-179-1er-trimestre-2015.html>

-Intervention de Francisco Martin-Gomez:

Voir photocopie expérience + http://www.francisco-formation.net/CRIFPE/Synthese_Intro.htm

Expérience intéressante dont les résultats obtenus n'étaient pas ceux attendus puisque les élèves novices avaient des résultats équivalents à ceux des élèves experts.

- Faut-il revoir la formation des élèves en supprimant la conceptualisation avec l'extraction des mots clés ? (Voir les travaux de Tricot)
- En fait, montre que l'on peut se fier au lissage statistique de Google pour obtenir des résultats fiables.
- **Donc la formation des élèves devrait certainement plus porter sur la synthèse de l'information que sur la recherche.**

(Voir le moteur lecdi.net)

Compte-rendu réunion référents ZAP du 13 juin 2017

-Intervention de Adeline Entraygues :

Sujet de thèse : **La culture de l'information au lycée. Entre les pratiques scolaires prescrites et les pratiques sociales des élèves : la place des réseaux socio-numériques.**

Directeur de thèse : M. Vincent LIQUÈTE

Compte-rendu réunion référents ZAP du 30 novembre 2017

animée par Mme Ferrandière, IA-IPR Vie scolaire et L. Méguenine

Lycée Des Menuts - Bordeaux

(rédigé en partie d'après le CR envoyé par L Méguenine)

Compte-rendu réunion référents ZAP du 30 novembre 2017

animée par Mme Ferrandière, IA-IPR Vie scolaire et L. Méguenine

Le nouveau cadre PPCR

- La réforme de la rémunération introduit 3 classes, classe normale, Hors-classe et création de la classe exceptionnelle (mise en oeuvre en 2020).
- Disparition de l'avancement au choix, grand choix et disparition de la bi-admissibilité
- Augmentation de l'indice de points
- 3 RDV de carrière (6e, 8e et 9e échelon)
- Création d'une application dédiée SIAE, permet le dialogue entre l'inspecteur, le personnel et le chef d'établissement avant et après la visite (visite entre octobre et mai)
- Avis de visite envoyé via l'application SIAE et envoi de message automatique sur mail académique de l'enseignant
- L'inspecteur prévient au minimum 1 mois avant la visite
- Le chef d'établissement procède à l'entretien de carrière dans les 6 semaines qui suivent la visite de l'inspecteur
- Appréciation littérale de 10 lignes maximum de chaque évaluateur + évaluation des compétences, commentaire possible en 10 lignes maximum de l'enseignant
- Evaluation finale formulée par le Recteur

Le nouveau cadre PPCR

- Madame l'inspectrice préconise de présenter tous documents qui attestent de sa pratique et qui constitueront des supports de dialogue. Pour les documentalistes, il s'agit éventuellement des documents suivants :
 - Politique documentaire
 - Bilans d'activités
 - Projet CDI annualisé
 - Bilans d'actions
 - Fiche projet et productions d'élèves
 - Ressources numériques créées

- Le rendez-vous de carrière ne constitue pas seulement un échange sur l'activité présente et actualisée de l'enseignant mais porte aussi sur l'ensemble du parcours professionnel (dans différents établissements, missions complémentaires, compétences particulières).

ORS (Obligation réglementaire de service)

➤ Eu égard aux décrets n° 2014-940 et n° 2014-941 du 20 août 2014, qui fixe les ORS des enseignants, il est défini les organisations suivantes, notamment pour les professeurs documentalistes

B- Modalités de décompte des heures d'enseignement

1- Dispositions générales relatives au décompte des heures d'enseignement

Les heures d'enseignement correspondent aux heures d'intervention pédagogique devant élèves telles qu'elles résultent de la mise en oeuvre des horaires d'enseignement définis pour chaque cycle.

Les heures d'éducation musicale consacrées à la chorale sont intégrées dans le service d'enseignement des enseignants qui en assurent l'animation. Chaque heure de chorale est ainsi décomptée pour sa durée effective. Toutes ces interventions sont prises en compte de manière équivalente dans le décompte des obligations de service, quel que soit l'effectif du groupe d'élèves concerné. Il n'est plus, désormais, opéré de distinction selon la nature des enseignements (littéraire, scientifique ou technique...), leur caractère (enseignement théorique, travaux pratiques ou travaux dirigés...) ou la dénomination du groupe d'élève y assistant (classes, groupes, divisions).

Dans ce cadre sont décomptées pour une heure de service d'enseignement :

- chaque heure d'accompagnement personnalisé en lycée ou en classe de 6e au collège ;*
- chaque heure de travaux personnels encadrés en lycée.*

En revanche, les heures de vie de classe, qui visent à permettre un dialogue permanent entre les élèves de la classe, entre les élèves et les enseignants ou d'autres membres de la communauté scolaire, sur toute question liée à la vie de la classe, à la vie scolaire ou tout autre sujet intéressant les élèves, n'entrent pas dans le service d'enseignement stricto sensu des enseignants qui en assurent l'animation.

Par ailleurs, les heures consacrées à l'accompagnement éducatif et aux activités péri éducatives, telles que définies par le décret n° 90-807 du 11 septembre 1990 ne sont pas encadrées par le décret n° 2014-940 et font, à ce titre, l'objet d'une rémunération spécifique.

Intervention de Katrine DELAGE : Les ressources numériques et rôle du professeur documentaliste.

Présente ses missions d'interlocutrice académique numérique pour la Documentation, rattachée à la DANE et la DEGESCO (délégation académique du Numérique Educatif). Au niveau organisationnel, chaque département est rattaché à un responsable numérique, rattaché au DANE (Délégué Académique du Numérique).
Missions du IAN : Valoriser les usages numériques éducatifs, accompagnement et communication

Différentes ressources et services numériques utiles aux enseignants documentalistes

[Eduthèque](#) (Europress, Edugéo, BBC)

[Cartoun](#) (cartographie des usages numériques)

[GAR](#) ([Gestionnaire d'Accès aux Ressources numériques](#), avec identifiant unique)

[EDUBASE](#) (scénario pédagogique validé par IPR pour intégration dans la base)

[EDU'NUM](#) (lettre numérique Eduscol, 3 lettres/an)

Quelques plateformes à découvrir

[PIX](#) (évaluation et certification des compétences numériques (version bêta) en direction des élèves notamment)

[Les clés des médias](#) (25 vidéos en stop-motion de 2 min autour des notions médias)

[Plateforme 1418](#) (la Grande Guerre vue à travers 8 membres d'une famille (correspondance, photographies. Documents issus des archives.)

[GLOSE.COM](#) (librairie et réseau social dédié aux lecteurs)

[EDUC ARTE](#) (accès ressources vidéos , en interconnexion via E-sidoc possible)

Quelques comptes twitter à suivre : Eduscol DOC, Eduscol EMI

Déploiement des ressources numériques Lycée Nouvelle Région Aquitaine

Ressources et solutions documentaires financées par la région : E-Sidoc, Lea, BCDI et produits dérivés

- Hébergement des bases (avantage, plus de sauvegarde à effectuer mais nécessité d'une connexion internet de bonne qualité)
- Nécessité d'intégrer les ressources via Lea en interconnexion avec le portail E-sidoc (actuellement 27 lycées inter-connectés)
- Accès des élèves via leur compte TELESERVICE. Il faut donc qu'ils soient activés !
- Formation déployée par CANOPE et la DANE.

Infos Diverses

- la plateforme FOLIOS pourrait être abandonnée. Les E-Portfolio seraient de nouveau proposés. Katrine Delage indique le [E-Portfolio Mahara](#)
- Accompagner l'usage des ENT et E-Portfolio en lycée. Usage des ENT dans l'enseignement supérieur et montée en puissance des E-Portfolio. Nécessité d'accompagner et de former aux usages.
- Rappel de la plateforme de la région de soutien scolaire gratuit à destination des lycéens de la nouvelle Région Aquitaine de 18h à 21h : 05 57 57 50 00 (mathématiques, physique, français et langues étrangères (anglais et espagnol). Il est animé par 20 étudiants en Master de l'Université de Bordeaux.

Compte-rendu réunion référents ZAP du 30 novembre 2017

Présentation du nouveau site des enseignants documentalistes d'Aquitaine « Espa@DocAquitaine » <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/documentation/>

Amancio Tenaguillo professeur documentaliste et webmestre.

Axes de travail des ZAP 2017-2018

Madame Ferrandière rappelle l'intérêt de collaborer avec les CPE et personnels éducatifs sur l'accompagnement dans et hors temps de classe, en particulier dans le champ de la citoyenneté, dont l'Éducation aux médias est partie prenante.

Collaboration dans le champ vie-scolaire/Documentation

- Investir les CVC (conseil vie collégienne) et CVL (conseil vie lycéenne) sur le thème de la participation aux instances démocratiques. Accompagner les élèves à investir ces instances.
- Impulser des pratiques médiatiques d'établissement (médias d'établissement/communication)
- Développer des stratégies d'accueil des élèves hors temps de classe
- Participer au dispositif « Devoirs faits » sur la base du volontariat

[La lettre de rentrée 2017 profs-docs / CPE](#)

Quelques ressources

[Site CPE de l'académie de Bordeaux](#)

Compte-rendu réunion référents ZAP du 30 novembre 2017

TRIBUNE DE LA PRESSE, 2017 « Un Monde en Révolution » CONFÉRENCE : « TOUS SUIVIS A LA TRACE ? Bienvenue dans le Meilleur des Mondes »

Nathalie Devillier, docteure en droit, spécialiste de la protection des données ;

Laurent Bloch, chercheur cyber stratégie à l'institut français ; son blog (attention spécialiste ; cybersécurité mais pas du design et de l'ergonomie numérique ;) ;

Philippe Vion-Dury, journaliste ; La nouvelle servitude volontaire ;

Tristan Nitot, ancien président de Mozilla Europe, ouvrage publié sur la thématique « Surveillance » sur son blog.

DANGERS CONSTATÉS ET BON SENS :

- **DES USAGERS RENDUS ADDICT** : Sean Parker, ancien président Facebook, a admis que l'objectif est de rendre les usagers davantage addict, provoquer des pics de dopamines. Déclenchement artificiel du circuit du plaisir/ de la récompense par les « Like » notamment.

Objectif économique, pour les spécialistes du marketing. Cultiver le droit de ne pas suivre, apprendre à se libérer des modes, cultiver son libre-arbitre

- **DES USAGERS FICHÉS et GUIDÉS MALGRÉ EUX** : Facebook « piste » les profils, et a ainsi observé 700 000 personnes dans des logiques grises, non régulées, pour ainsi mettre en lien les usagers avec des produits annonceurs : « Brosse connectée » qui écoute « le bruit de vos cheveux » : Menée vers un masque beauté. pour des raisons économiques.

Objectif économique Préférer utiliser «Qwant» Moteur de recherche, « Tor », Navigateur ... des outils qui nous rendent notre liberté d'action sans fichage. « Google mail » : facteur qui ouvre vos messages et les revend « La poste.net », service qui ne revendrait pas les données, à conseiller aux élèves.

-**DES USAGERS FICHÉS et MANIPULÉS** : Les données collectées sur nos vies (en s'inscrivant gratuitement sur une application) sont données/ vendus et nous conduisent consciemment ou pas vers des comportements sociaux édictés. En Chine des citoyens numériques peuvent devenir

des citoyens de « seconde zone », « pointés du doigt » (car n'adoptant pas les comportements valorisés par le Régime). Facebook pourrait vendre vos données à des assureurs qui ne vous assurent plus, ou vous proposent un contrat plus onéreux au vu de vos comportements alimentaires, de votre santé....

Objectif manipulation des comportements individuels et collectifs Activer son esprit critique : un service gratuit = quelle logique derrière ?

Nathalie Devillier propose à ses étudiants en droit de récupérer leurs données auprès d'un prestataire de service numériques.... Ils sont effarés de constater la somme de données récoltées et conservées. Quid du droit à l'oubli et effacement des données. Quelles sont les raisons cachées de la conservation de telles données personnelles ???

QUESTIONS DANS LA SALLE et SOLUTIONS A VENIR ?

- **EDUQUER/ FORMER AUX USAGES NUMÉRIQUES LES PLUS JEUNES** : « Enseigner les maths, l'économie.... mais aussi systématiser l'apprentissage des « bons usages numériques »

- **INDIVIDU, LES CITOYENS POURRAIENT FAIRE VALOIR « LA PORTABILITÉ DES DONNÉES »**

GRPD OU GDPR, 25 mai 2018, un citoyen européen pourrait décider de faire migrer ses données vers un autre outil, service / « portabilité des données ». Ainsi reprendre la main sur ses données personnelles. Bénéficiaire de ce droit, possibilité de saisir une association, une ONG pour faire respecter ce droit à la « portabilité ». Possibilité de se regrouper également pour agir contre, en cas de contentieux avec « Google » ou autre. Amendes du GRPD, 4 % du chiffre d'affaire mondial.

- **DES ENTREPRISES EN PLEIN « EFFORT »** ainsi Google affirme avoir proposé UNE NAVIGATION PRIVÉE qui ne déploie plus vos données perso. C'est faux, cette option ne laisse pas de trace sur l'ordinateur personnel de mes recherches Exemples : bague fiançailles, films pornographie... mais Google continue à capter mes données personnelles. Utiliser un maximum d'outils libres, s'astreindre à une hygiène numérique : Linux, bloqueur de publicité de Firefox, Boîte mail fantôme/ non professionnelle pour « jouer » par exemple, faire ses achats.... Trouver des alternatives à « Google Drive », « Dropbox ». Forte attente pour le législatif européen, la réglementation européenne évolue/ protège davantage les citoyens.

- **LES INFORMATIENS** se doivent de penser activement des ALTERNATIVES CITOYENNES à FACEBOOK, GOOGLE

- **L'usage critique et raisonnée des outils par les citoyens est un préalable** mais il faut que les Etats puissent légiférer et contraindre ces grandes entreprises du numériques à davantage d'éthique en ce qui concerne la vie privée des individus et limiter fortement l'accès aux données privées.

Tour de table et réflexion sur les actions mises en place dans chaque établissement sur le rapprochement CDI/Vie scolaire et plus globalement sur la mise en oeuvre de l'EMI dans le cadre du climat scolaire.

Constat :

- Difficulté pour avoir une vue d'ensemble de ce qui est fait dans l'établissement par nos collègues dans le cadre de leurs disciplines.
- Donc, difficulté pour coordonner et organiser l'EMI à l'échelle de l'établissement

Actions mises en place :

Les collèges de Capeyron et de l'Estey notamment, ont entamé une véritable réflexion sur l'accueil des élèves hors temps de cours et mis en place des actions visant à améliorer les flux des élèves, le climat scolaire dans son ensemble.